



Espèce protégée

Héron pourpré

Ardea purpurea (Linnaeus, 1758)

Liste rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés de France métropolitaine (2016) : **LC** – Préoccupation mineure (listé *Ardea purpurea*)

Réglementation

Seul le texte officiel fait foi

■ Arrêté du 29 octobre 2009 : article 3

L'arrêté concernant le Héron pourpré interdit entre autres toute destruction intentionnelle des œufs et des nids, ainsi que la destruction ou la perturbation intentionnelle des oiseaux. La protection de ses habitats (sites de reproduction et aires de repos) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

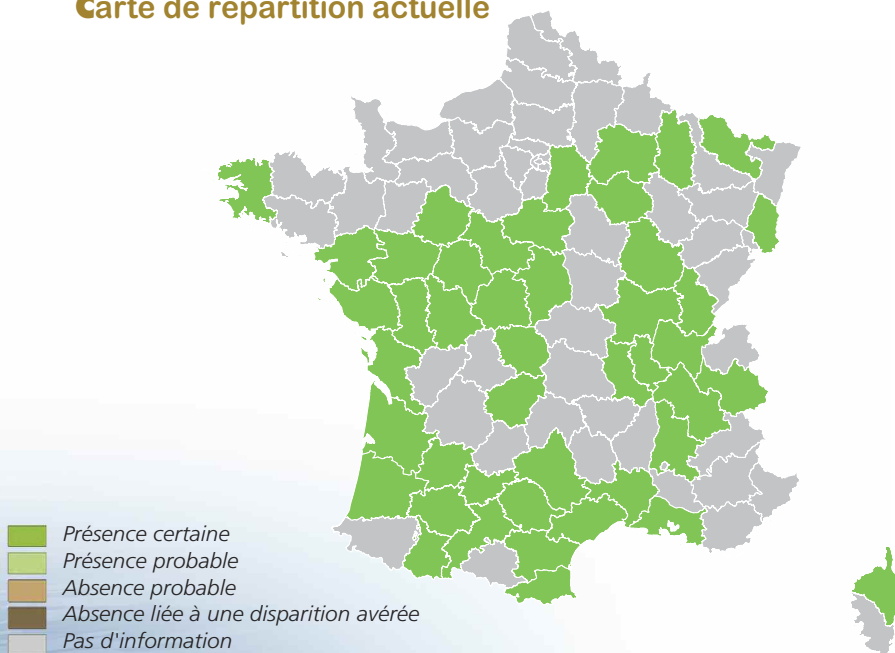
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021384277>

■ Directive « Oiseaux » : annexe I

Le Héron pourpré doit être pris en compte dans les évaluations des incidences des sites Natura 2000 désignés pour l'espèce.

Liste des zones de protection spéciale : <http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeEspeces/ardea+purpurea>

Carte de répartition actuelle



■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

■ Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protegees.html>

■ Évaluation des incidences sur les sites Natura 2000 <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Evaluation-des-incidences-sur-les-.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

■ Les phrases et les paragraphes cités entre guillemets sont issus des fiches espèces des Cahiers Oiseaux <http://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/606/mis-e-en-ligne-des-cahiers-d-habitats-oiseaux>

Habitats

■ Généralités

« Le Héron pourpré est strictement inféodé aux marais d'eau douce permanents présentant de préférence de vastes roselières à *Phragmites australis*. Il fréquente également les marais saumâtres. Il se reproduit au bord des lacs et des marécages avec des roselières étendues ». En dehors de la saison nuptiale, il préférera les zones humides plus ouvertes. « L'hivernage en France reste occasionnel ».

« Les nids sont placés à des hauteurs variables ». Dans les roselières, le nid est construit à proximité de l'eau libre, avec des hauteurs comprises entre 50 cm et un mètre. Lorsque les nids sont dans les arbres, les hauteurs sont « comprises entre dans les saules [et] jusqu'à 20 m dans les chênes. Le site est réutilisé d'une année sur l'autre mais le nid lui-même est reconstruit ».

■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

Sites de reproduction : « dans les zones humides à grandes roselières, les nids sont établis en priorité dans les phragmitaies denses et inondées, à défaut dans des hautes scirpaies, des typhaies ou plus rarement dans des cladiaies. Dans les marais de l'Ouest de la France, les nids sont construits exclusivement dans des arbres. Les saulaies et les frênaies peu exploitées riches en aubépines sont recherchées, notamment en Charente-Maritime. En Brenne et dans la Vienne, les saulaies à *Salix atrocinerea* et localement *Salix aurita* des queues d'étangs sont adoptées ».

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

Aire de repos : le Héron pourpré peut fréquenter des milieux très ouverts tels que les berges de rivière, les pâtures ou les sablières en eau. En période estivale, il est plus fortement lié aux eaux stagnantes ou faiblement courantes, bordées d'une végétation d'hélophyte haute.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

■ Autres milieux particuliers à l'espèce

Alimentation : le Héron pourpré se nourrit dans les eaux douces peu profondes. Il « a un régime alimentaire varié et s'adapte aux ressources disponibles selon les sites. L'essentiel du régime est constitué de poissons de faible taille, d'amphibiens, d'insectes et de leurs larves aquatiques, secondairement de micro-mammifères, de reptiles, de crustacés et de mollusques ».

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
22	Eaux douces stagnantes	C1	Eaux dormantes de surface
24.1	Lits des rivières	C2.3	Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier
13.1	Fleuves et rivières soumis à marées	C2.4	Fleuves et rivières tidaux en amont de l'estuaire
53	Végétation de ceinture des bords des eaux	C3	Zones littorales des eaux de surface continentales
		D5	Roselières sèches et cariçaies, normalement sans eau libre
-	-	X03	Lagune littorale saumâtre

Autres conditions environnementales nécessaires à l’accomplissement du cycle de vie

■ Aire de déplacement des noyaux de population

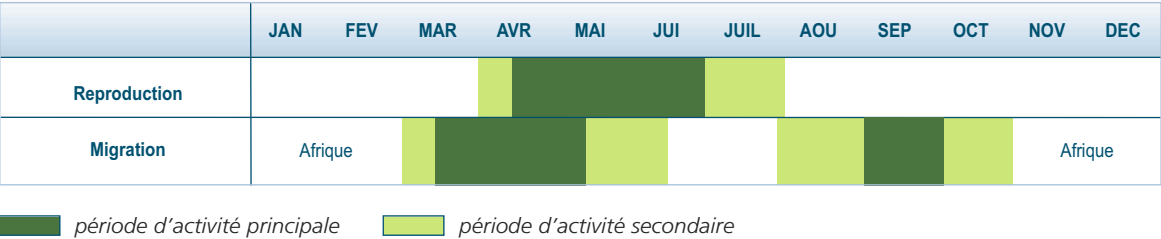
Domaine vital : « le Héron pourpré niche en colonies comptant en moyenne dix à cinquante nids. Des micro-colonies de deux ou trois couples, voire des nids isolés s’observent fréquemment. Les colonies arboricoles sont souvent plurispécifiques ». En dehors des colonies et des dortoirs, il mène une vie solitaire.

Déplacements : « migrateur au long cours, le Héron pourpré hiverne principalement en Afrique, au Sud du Sahara ». Ses déplacements migratoires sont rapides. Il peut parcourir en une semaine, des distances dépassant les 4 000 km pour rejoindre les lieux d’hivernage.

Obstacles : manque d’informations précises à ce sujet.

■ Phénologie et périodes de sensibilité

Les périodes sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l’altitude ou de la latitude.



Méthodes de détection

Le Héron pourpré étant « méfiant, il cherche volontiers des écrans de végétation pour se cacher. On peut cependant l’observer à découvert, quand il se nourrit près des fossés et des canaux dans les marais de l’Ouest ou dans le Midi méditerranéen ».

Sources d’informations complémentaires

En cas de difficulté d’activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d’adresse de votre navigateur Internet.

■ Fiche d’information INPN

http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2508

■ Autres fiches et sources d’information

-Fiche espèce – Cahiers Oiseaux

<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Heron-pourpre.pdf>

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/22697031/0>

■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Aigrette garzette, *Egretta garzetta* (Linnaeus, 1766)

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2497

- Bihoreau gris, *Nycticorax nycticorax* (Linnaeus, 1758)

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2481

- Butor étoilé, *Botaurus stellaris* (Linnaeus, 1758)

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2473

- Cygne tuberculé, *Cygnus olor* (Gmelin, 1803)

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2706

- Grèbe huppé, *Podiceps cristatus* (Linnaeus, 1758)

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/965

Bibliographie consultée

Barbraud C., Lepley M., Mathevet R. & Mauchamp A., 2002. Reedbed selection and colony size of breeding Purple Herons *Ardea purpurea* in southern France. Ibis 144, 227–235.

Deerenberg C. & Hafner, H., 1999. Fluctuation in population size and colony dynamics in the purple heron *Ardea purpurea* in Mediterranean France. Ardea 87, 217–226.

Fasola M., Rubolini D., Merli E., Boncompagni E. & Bressan U., 2010. Long-term trends of heron and egret populations in Italy, and the effects of climate, human-induced mortality, and habitat on population dynamics. Population Ecology 52, 59–72.

Jourdain E., Gauthier-Clerc M., Kayser Y., Lafaye M. & Sabatier P., 2008. Satellite-Tracking Migrating Juvenile Purple Herons *Ardea purpurea* from the Camargue Area, France. Ardea 96, 121–124.

Winden J. van der, Poot M.J.M. & Horssen P.W. van, 2010. Large Birds can Migrate Fast: The Post-Breeding Flight of the Purple Heron *Ardea purpurea* to the Sahel. Ardea 98, 395–402.

Informations sur la fiche

Version : mars 2016

■ **Rédaction**

Loury Philippe – MNHN, Service du patrimoine naturel
Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ **Relecture**

Comolet-Tirman Jacques – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ **Citation proposée**

Loury P. & Puissauve R., 2016. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Héron pourpré, *Ardea purpurea* (Linnaeus, 1766). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

■ **Photo**

Siblet Sébastien